

Le journal de La Courneuve

regards

Retraites

Mobilisation
contre une
réforme injuste.

P.8-9



N° 591 du jeudi 19 janvier au mercredi 1^{er} février 2023



Le Louvre s'ouvre à la ville

EMPLOI

Des entreprises
répondent à l'appel
de la municipalité.

P.4-5

MOBILITÉ

Le combat
pour des transports
publics de qualité.

P.6

2024 ARBRES

Une ville toujours
plus verte grâce
aux plantations.

P.7

SPORT

Hors de l'école,
l'Emeps fait bouger
et mûrir les jeunes.

P.12

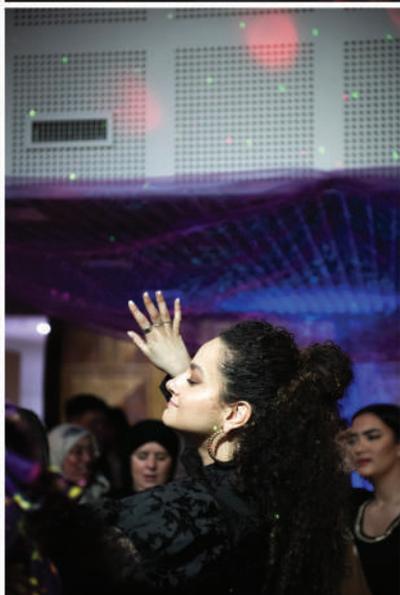


ARRÊT SUR IMAGES



Les MPT font rimer 2023 avec joie

Des chorégraphies plus ou moins improvisées aux rythmes d'un DJ, des démonstrations de danse, des fous rires... Pour fêter la nouvelle année, les équipes des Maisons pour tous Youri-Gagarine et Cesária-Évora ont organisé des soirées intergénérationnelles de folie avec leurs adhérent-e-s le vendredi 6 janvier et le samedi 14 janvier.



Léa Desjours



Léa Desjours



L.D.

Comme à la maison

La galette des rois, ça se partage! Les seniors de la Maison Marcel-Paul se sont réunis autour de pâtisseries qu'ils avaient préparées le vendredi 13 janvier. Et pour clôturer ce moment convivial, ils ont fait du karaoké.



L. D.



Jeanne Frank



J.F.

Plongeon dans la nouvelle année. Dimanche 8 janvier, le Cercle des nageurs courneuviens a organisé une grande fête au complexe sportif Béatrice-Hess. L'occasion pour les participant-e-s de s'adonner à des activités aquatiques prévues par les entraîneur-euse-s du club et de goûter en famille.



Léa Desjours

Hommage aux forces de sécurité et de secours

Lors d'une cérémonie organisée le mercredi 11 janvier salle Philippe-Roux, le maire Gilles Poux a adressé ses vœux aux agent-e-s de la police nationale et de la police municipale. Et le mercredi 18 janvier, c'est aux sapeurs-pompiers qu'il a souhaité une bonne année dans leur caserne, rue de la Convention.



L. D.



Gilles Poux, maire

2023 : Urgence d'égalité!

« En ce début d'année, on serait en droit d'attendre l'annonce de choix et de propositions empreints de justice et d'égalité. Malheureusement, ce n'est pas cette voie qui est choisie avec la réforme des retraites et cette escalade des prix de l'énergie et des produits du quotidien. Ici, nous avons pris une autre voie, avec notamment cet acte exceptionnel de solidarité : plus de 6 100 chèques-cadeaux distribués aux enfants courneuviens. Cet acte était nécessaire pour le droit de "gâter" un peu les enfants. Nous savons l'importance de ce geste pour nombre de parents, comme en témoignent les remerciements adressés au personnel communal lors la distribution et ceux reçus par nombre d'élue-e-s.

Comme je l'ai dit, lors des vœux de la municipalité, "la solidarité est dans l'ADN de notre ville.

Si elle est une nécessité pour le quotidien, avec elle, nous refusons la fatalité des logiques actuelles qui permettent à certain-e-s de s'enrichir comme jamais, alors que d'autres, de plus en plus nombreux, se retrouvent prisonniers de la précarité sociale. Ces gestes et ces actes disent aussi l'urgent besoin de politiques nationales d'égalité territoriale dans des domaines aussi importants que l'enfance, l'emploi, l'accès aux droits, la culture, l'éducation..." Une étude de l'ONG Oxfam fait le constat suivant : *"C'est la première fois depuis vingt-cinq ans que l'on observe deux phénomènes concomitants : une accélération de la concentration des richesses et une augmentation de l'extrême pauvreté."* En clair pendant que les plus riches s'enrichissent comme jamais, la pauvreté s'aggrave. Pour inverser les logiques, nous avons plus que jamais raison de demander une nouvelle répartition des richesses. Rien ne peut justifier que la fortune des quarante-deux Français-e-s les plus riches ait augmenté de 200 milliards depuis 2020 alors que la situation sociale de plus en plus de familles populaires se dégrade dans notre pays. Y a-t-il un début d'humanité dans une économie qui permet que les 1 % plus riches du monde captent deux tiers des richesses mondiales produites? Je ne le pense pas! Je n'aurai de cesse de demander la justice sociale et l'égalité territoriale. »

Bataille pour l'emploi

Les entreprises entrent en action

Après le recueil des CV, la bataille pour l'emploi lancée par la municipalité entame sa phase de recrutement. Les premières entreprises rencontrent des candidat-e-s et certaines ont même déjà commencé à embaucher. Bilan d'étape.



Le 16 janvier, Nadia Chahboune, adjointe à la conquête de l'emploi, a visité l'usine Orangina Suntory avec des représentant-e-s de la Mission insertion, de Pôle emploi, de Plaine Commune, de l'association C2DI93, de la Mission locale et du PLIE.

Face à un taux de chômage élevé et alors que des centaines de milliers d'emplois seraient non pourvus, malgré de forts investissements sur le territoire (Jeux olympiques et paralympiques, Grand Paris Express, rénovation urbaine...), la municipalité a lancé

la bataille pour l'emploi. Pendant un mois, dans une trentaine de points de rencontre, les CV des Courneuvien-ne-s ont été collectés, avec l'idée que « Vous avez de la valeur ». Une adresse mail a aussi été créée pour les recevoir par internet. Près de sept cents CV ont en tout été recueillis.

La recherche individuelle d'emploi est ainsi devenue une démarche collective d'interpellation. Le 17 novembre, près de quatre-vingt-dix chômeur-euse-s se sont réunis à la Maison de la citoyenneté James-Marson pour construire un « coupe-file » courneuvien pour l'accès à l'emploi. Puis, le 29 novembre, une conférence de

l'emploi a réuni des demandeur-euse-s courneuvien-ne-s, mais aussi le préfet, le Medef et des dirigeant-e-s d'entreprises présentes sur le territoire (Veolia, SNCF, RATP, Bouygues Immobilier, Interxion, Paris 2024, Cottrez, Orangina...).

Un groupe de suivi a alors été constitué avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion (Mission insertion, Mission locale, Pôle Emploi, Plan local d'insertion par l'emploi, Agence locale de l'insertion et Plaine Commune), l'ambition étant d'accompagner le devenir des candidatures. Ils et elles vont orienter les demandeur-euse-s vers l'interlocuteur compétent, afin que tous et toutes soient contactés. Des temps de recrutement sont organisés avec les employeurs importants (RATP, ADP, SNCF) afin de créer des passerelles. Déjà, Aéroport de Paris a adressé à des dizaines d'habitant-e-s le lien vers la plateforme Aerowork. Orangina sollicite la collectivité : douze postes sont à pourvoir à partir du 27 janvier. La RATP propose une collaboration pour présenter les métiers en tension au sein de l'entreprise. La Banque de France et Reekom ont réalisé des entretiens, la première pour recruter des alternant-e-s. (RE)paire s'apprête à le faire. Enedis a fait part de sa volonté de présenter les métiers de l'entreprise à des demandeur-se-s d'emploi. Des PME du territoire ont déjà embauché des Courneuvien-ne-s après avoir pris connaissance des 700 CV (Cottrez). Rendez-vous à la mi-février pour un bilan d'étape, public cette fois. ● Nicolas Liébault

Orangina Suntory recrute

La propreté et le bruit. Tels sont les deux éléments qui sautent aux yeux (et aux oreilles) quand on pénètre dans l'usine Orangina Suntory France Production de La Courneuve, un établissement du groupe japonais Suntory. Traitement de l'eau, stockage des matières premières, création du sirop, soufflage, remplissage, introduction des bulles, soutirage, sertissage, contrôle de la pression, séchage, mise en pack, enveloppement par un film... : chaque zone de l'usine a sa spécialité pour la fabrication des célèbres boissons. Les bouteilles et canettes défilent à vive allure sur la ligne de production (270 millions de canettes en sortent chaque année).

À La Courneuve, 115 personnes travaillent en CDD, CDI et alternance, auxquelles s'ajoutent entre vingt et quarante intérimaires. Slim Merchaoui, le directeur du site, a participé à la réunion du 29 novembre et il a reçu les 700 CV. « L'objectif est un fort partenariat pour développer l'emploi local, explique-t-il. Cette bataille pour l'emploi est un premier levier. »

Si les profils propres aux lignes de production relèvent dans un premier temps de l'intérim, les embauches directes en CDI portent sur les technicien-ne-s de maintenance industrielle qui réparent les lignes de production, des postes qui ont toutefois du mal à être pourvus.

Le travail s'effectue en « 3x8 », avec trois périodes de huit heures. Les employé-e-s tournent toutes les deux semaines sur ces postes. En retour, « nos rémunérations sont très bonnes avec treize mois de salaire et un intéressement qui peut monter jusqu'à deux mois. Le taux horaire d'entrée dans l'emploi de base est celui d'un chef d'équipe dans une autre industrie », se félicite le directeur.

Une session de recrutement aura lieu le 27 janvier prochain et la Mission insertion a déjà commencé à sélectionner les candidatures pour savoir quels sont les demandeur-euse-s intéressés. ● N. L.



Une ligne de production de l'usine Orangina Suntory.

Un parcours réussi

L'entreprise Cottrez a embauché un jeune courneuvien ayant déposé son CV dans le cadre de la bataille pour l'emploi.

Parole d'employé : Hocine Bouachour, préparateur de commandes



Léa Desjours

« Né en Algérie, j'y ai suivi des études de mathématiques. Je suis arrivé en France à 26 ans. Cela fait quatre ans que je réside rue Râteau. J'étais au chômage depuis un mois quand j'ai entendu parler de la bataille pour l'emploi à la gare du RER B. J'ai pris un prospectus, je suis rentré à la maison, j'ai regardé le site, et j'ai déposé tout de suite mon CV. Vingt jours plus tard, j'étais contacté par Pascal Peyroutas.

Il m'a reçu et j'ai tout de suite signé un CDD d'un mois qui a été renouvelé, sur un poste de préparateur de commande. J'ai suivi une formation interne de quatre jours avec un collègue. Un CDI m'a été promis pour début 2023. Le travail se passe très bien et l'ambiance est bonne avec les collègues. Mon employeur envisage d'utiliser mes compétences en informatique pour de futurs projets. »

Parole d'employeur : Pascal Peyroutas, directeur des opérations

« L'entreprise Cottrez est implantée à La Courneuve depuis 1986. Elle emploie vingt personnes. Nous sommes spécialisés dans la distribution de produits et accessoires de nettoyage. Notre politique de recrutement consiste à avoir un maximum d'employés en CDI. Nous recrutons des commerciaux et des assistants en administration des ventes, mais aussi dans la

logistique. Nous ne sous-traitons aucune opération, disposant de nos propres camions et de nos propres chauffeurs. Ce qui m'a incité à recruter Hocine est sa personnalité plus que son expérience au poste car il n'en avait quasiment pas. Je salue l'initiative de la Ville, qui a impliqué beaucoup de monde et qui a montré que des entreprises ne jouaient pas toujours le jeu. »

« Je fais décoller ma carrière avec Aerowork »

Une dizaine de groupes d'entreprises présentes sur les plateformes aéroportuaires de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et Paris-Orly se sont associées pour créer Aerowork. Cette démarche portée par ces entreprises comprend une plateforme de recrutement en ligne. Le ou la candidat-e se connecte sur le site, effectue un test de personnalité en vingt questions qui dure trois à quatre minutes. Un algorithme met en relief trois atouts du ou de la candidat-e et sort les fiches des métiers pour lesquels ces atouts sont essentiels, chaque fiche étant reliée à des offres d'emploi

(2 500 disponibles actuellement). Le ou la candidat-e peut alors postuler en ligne. Cette mutualisation du « sourcing » part du constat qu'il était difficile de recruter une fois la crise du Covid passée, et ce malgré une reprise de l'activité dans le transport aérien. Pour le Groupe ADP, les postes en ligne sont ceux d'agent-e-s de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes, de technicien-ne-s de maintenance électrotechnique, de technicien-ne-s de maintenance services automatisés. Les autres entreprises recherchent des agent-e-s de sûreté, de propreté, d'escorte, d'accueil, de piste, des assis-

tant-e-s contrôle frontière... Toutes les personnes ayant donné leur accord pour être contactées, Aerowork a envoyé un message aux demandeur-euse-s qui ont déposé leur CV. ●

Vous pouvez flasher ce QR code pour accéder à la plateforme :



www.aerowork.fr

Répartition par quartier des CV courneuvien

25,7% des quartiers Ouest ;
23,4% du Centre-Ville ;
19,3% des Quatre-Routes ;
17% des quartiers Nord ;
10,5% de la Gare ;
4% des Six-Routes.

Interview de Nadia Chahboune, adjointe au maire déléguée à la reconquête de l'emploi

« Nous gardons le contact avec les demandeurs pour assurer un suivi. »



L.D.

REGARDS : Comment avez-vous procédé après la collecte des CV ?

NADIA CHAHBOUNE : À partir des 700 CV collectés, un tri a été effectué pour les classer en fonction des profils. Juste après la conférence de l'emploi du 29 novembre, les entreprises nous ont proposé de leur envoyer le fichier. Des rendez-vous ont alors été pris. Certaines entreprises nous ont demandé que l'on procède nous-même au tri, comme la RATP. Le plus simple est parfois que l'on nous envoie les offres d'emploi et, avec la Mission insertion, nous orientons les demandeurs. Par contre, le fichier intégral a pu être consulté par toutes les entreprises présentes le 29. Ensuite, nous gardons le contact avec les demandeurs pour assurer un suivi. D'où un courrier du maire aux demandeurs pour les tenir informés sur les avancées.

R : Quelle a été la réaction des entreprises ?

N. C. : L'opération de collecte s'est achevée récemment mais il y a eu déjà quelques entretiens. Nous avons rencontré la RATP et Aéroports de Paris pour analyser comment faire bénéficier les habitants à la fois des offres et des formations. Pour ces entreprises, beaucoup d'offres d'emploi sont disponibles, mais il existe une méconnaissance de leur processus de recrutement. La plupart des entreprises jouent le jeu. Notre constat est qu'aujourd'hui, les entreprises s'adaptent. Auparavant, déposer un CV impliquait une qualification ou une expérience particulière. Maintenant les entreprises forment elles-mêmes les demandeurs. On apprend un nouveau métier. ●

Propos recueillis par N. L.



Le 29 novembre, de nombreuses entreprises ont participé à la conférence de l'emploi.

Transports en commun

À quand la fin de la galère ?

De plus en plus de citoyen-ne-s et d'élu-e-s se mobilisent face à la dégradation du service.



Les nouvelles rames du T1, qui permettront d'accueillir 15 % de voyageur-euse-s en plus, doivent arriver à partir de 2024.

VOUS AVEZ DIT

Marie-Jo

« J'ai 62 ans, alors je paie le pass Navigo 42,05 euros par mois mais c'est déjà trop. J'habite à La Courneuve depuis sept ans et c'est de plus en plus compliqué : sur la ligne 7, on est entassés comme des sardines et dans le T1, n'en parlons même pas. Les jours de marché, avec les poussettes et les Caddies, c'est infernal ! »

Mako

« Je travaille dans un restaurant à Stains, je prends le bus 150. J'ai l'impression qu'il y a plus de passages qu'avant mais qu'il y a plus de monde aussi. On se pousse, on s'énerve, mais on n'a pas le choix, on doit aller au boulot. »

Daniele

« Je prends quelquefois le RER B pour venir voir ma famille à La Courneuve et je trouve que ça va, enfin, ça se dégrade quand même, avec des retards, des suppressions de trains... Des fois, le RER s'arrête en pleine voie sans qu'on nous donne aucune explication. C'est ce qui me dérange le plus, on nous traite comme des moins que rien. »

Temps d'attente à rallonge, quais et rames bondés, incidents d'exploitation à répétition : depuis plusieurs mois, les usager-ère-s des transports en commun franciliens endurent de nombreuses difficultés. Comment expliquer cette situation, d'autant plus insupportable que les tarifs du pass Navigo et des tickets ont augmenté ?

• La pénurie de personnel

En novembre, environ cent conducteur-riche-s de métro et quatre cents conducteur-riche-s de bus manquaient, selon la RATP, avec pour conséquence des suppressions de train. Dans la maintenance aussi, des postes ouverts sont non pourvus, ce qui réduit encore le nombre de métros et de bus disponibles. Même chose à la SNCF, qui exploite notamment le tronçon nord du RER B. Des problèmes de recrutement qui tiennent, tout comme la montée de l'absentéisme et l'explosion des démissions (un peu plus de mille en 2022 à la RATP), à la perte d'attractivité de ces métiers, marqués par des contraintes et des bouleversements tels que la suppression imminente du régime spécial qui permettait aux salarié-e-s de la RATP de partir à la retraite à 52 ans et l'augmentation du temps de travail des conducteur-trice-s

de bus RATP pour préparer l'« ouverture à la concurrence » du réseau en 2025 (lire encadré ci-contre).

• Une offre de transports réduite

En difficulté financière, Île-de-France mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des transports dans la région, a décidé fin 2021 de maintenir une fréquence réduite des métros, bus, RER et tramways pour faire des économies. Alors que l'affluence n'a cessé de grimper depuis, IDFM a attendu décembre dernier pour réclamer un retour à 100 % de l'offre d'avant-Covid. La RATP promet des améliorations d'ici avril pour les métros et d'ici l'été, au plus tôt, pour les bus ; quant à la SNCF, elle n'a pas donné de calendrier.

• La vétusté du matériel roulant ainsi que des infrastructures

Vieillissants, les trains subissent de plus en plus d'avaries et de pannes. Sur plusieurs lignes de RER et de métro très fréquentées, ils ont plus de 40 ans : certaines rames en circulation sur la ligne 7 datent de 1978 et ne seront pas remplacées avant 2030. Cette vétusté concerne aussi les rails, les caténaires, les aiguillages... Et la multiplication des travaux de rénovation provoque aussi des perturbations. ●

Olivia Moulin



Les élu-e-s rappellent la nécessité sociale et écologique d'améliorer le réseau.

Pour un transport de qualité

Il y a foule ce 9 janvier salle Philippe-Roux pour la réunion publique « Stop Galère ». Animée par les groupes de gauche et écologiste du Conseil régional d'Île-de-France, cette campagne vise à informer et à mobiliser les usager-ère-s des transports en commun et à peser sur les décisions politiques. Parmi les revendications : l'abandon de la privatisation, une revalorisation salariale, la recherche de nouvelles sources de financement, le retour immédiat à 100 % de l'offre... Une bataille dans laquelle « la Ville est pleinement engagée », rappelle le maire Gilles Poux, venu avec de nombreux membres de la municipalité. « On ne peut pas continuer comme ça, les usagers sont au bout du fusil pour combler les désengagements de l'État et de la Région. » Pour les élu-e-s et représentant-e-s syndicaux présents, la situation actuelle résulte de choix politiques : sous-investissement chronique, casse sociale... Et la privatisation qui se cache derrière l'ouverture à la concurrence du réseau bus de la RATP ne risque pas d'améliorer la qualité de service. Pour obtenir le marché, les opérateurs vont rogner sur les coûts, et donc sur la masse salariale, les conditions de travail et les rémunérations, entretenant ainsi la crise du recrutement. ● O. M.

Pour signer la pétition en ligne de Stop Galère, rendez-vous sur : <https://stopgalere.fr/index.php/petition-2>

L'appel de la forêt

Plantation du 1 400^e arbre, ce 12 janvier, au square du Moulin-Neuf, sur les 2024 prévus au programme. La ville s'oxygène et poursuit son engagement contre le réchauffement climatique pour le mieux-être des habitant-e-s.



Le maire Gilles Poux et ses adjoints Rachid Maiza (à gauche) et Pascal Le Bris (à droite) ont jeté les premières pelletées de terre autour du 1 400^e arbre du programme de plantation de la Ville.

Nous sommes en passe de tenir l'engagement pris de planter 2024 arbres durant le mandat! Au-delà du clin d'œil aux Jeux olympiques, il s'agit de végétaliser davantage les espaces de la ville, de renforcer les îlots de fraîcheur dont nous avons tant besoin », a exprimé Gilles Poux qui a aussi salué, ce jeudi 12 janvier, les équipes de Plaine Commune dont le travail permet de « faire vivre notre volonté d'une ville verte ». En compagnie de ses adjoints, Rachid Maiza et Pascal Le Bris, le maire a symboliquement jeté les premières pelletées de terre autour d'un jeune marronnier, le 1 400^e arbre! À ce jour, trente et un sites du territoire courneuvien ont accueilli des arbres, dans le cadre de ce programme de plantation inscrit à l'Agenda 2030 de la Ville. De nombreux marronniers donc, mais aussi des aulnes, des charmes communs... « Tous ont été choisis pour leur longévité et leur résistance à la pollution, la poussière ou la maladie. Ils sont là pour des dizaines d'années, il faut penser à 2050 », expose Julien Brusson, chargé du patrimoine arboré de Plaine Commune. Si, face au réchauffement climatique, la réduction

de notre consommation énergétique est une nécessité absolue, le dernier rapport du GIEC (avril 2022) souligne aussi l'importance de repenser le fonctionnement futur des zones urbaines, en ayant davantage recours à la nature pour l'absorption du carbone. On y est! La présence d'arbres améliore la qualité de l'air. C'est un fait, elle influe également sur les relations sociales, les apaise... « C'est le meilleur des réseaux sociaux! » glisse Julien Brusson. Au sortir du confinement, rappelons-nous qu'une majorité de Français-e-s exprimaient leur besoin de se reconnecter à la nature.

Oiseaux et papillons réapparaissent

À La Courneuve, la microforêt plantée rue de Bobigny, véritable carré de nature, semble être appréciée des passant-e-s. Autre aspect important : la plantation d'arbres signe le retour de la biodiversité, d'une faune. Des oiseaux construisent leurs nids, des insectes mais aussi des papillons réapparaissent en nombre, formant ce que l'on appelle des « corridors climatiques », c'est-à-dire des liaisons entre les habitats d'une espèce, des

passages frayés à travers la nature pour se nourrir, se déplacer... Des indicateurs positifs. Depuis les années 1980 jusqu'à sa déclaration d'urgence climatique et sociale en 2020, La Courneuve s'engage à limiter son empreinte écologique. La neutralité carbone d'ici 2050 est un objectif qu'elle s'est assigné. ● **Mariam Diop**



Le bosquet rue Parmentier.

EN BREF

Ateliers éducatifs

Le ministre interpellé



Mardi 10 janvier, le maire Gilles Poux, accompagné de Mélanie Davaux, adjointe déléguée à la Réussite éducative, a rencontré le recteur d'académie, Daniel Auverlot, et l'inspecteur d'académie (IA-Dasen) Antoine Chaleix, au sujet des ateliers éducatifs. Gilles Poux a rappelé les attentes de la collectivité en matière éducative : avoir une école de la République qui permette l'acquisition des savoirs essentiels à tous les enfants, leur construction individuelle et leur émancipation. Au regard de ces ambitions, la municipalité a interpellé le ministre de l'Éducation nationale pour dénoncer la réduction des moyens alloués aux ateliers éducatifs. Un échange a eu lieu, des engagements forts de l'Éducation nationale ont été unanimement salués, comme le dédoublement des classes ou les Cités éducatives. À l'issue de l'entretien, le recteur a confirmé ses engagements de 2023 pour les ateliers éducatifs des CE2/CM1/CM2, à savoir 2 700 heures (4 100 heures en 2022). Il s'est en outre engagé à doubler les ateliers éducatifs pour les cinq groupes scolaires les plus importants de la Ville. Le recteur a également annoncé la conduite d'un travail d'évaluation mesurant l'efficacité de ces dispositifs, qui pourraient être abondés via des moyens de droit commun existants (ateliers pédagogiques complémentaires (APC), stages de remise à niveau (RAN)...). Parallèlement, un travail partenarial va être mis en place tout au long des deuxième et troisième trimestres afin de bâtir l'organisation la plus pertinente pour la rentrée de septembre 2023. La collectivité va réunir l'ensemble de la communauté éducative pour répondre aux besoins de soutien scolaire et d'aide aux devoirs, ou d'actions culturelles et sportives indispensables à la réussite des enfants. ●

Retraites : une réfo

Le gouvernement l'a annoncé le 10 décembre, il faudra désormais avoir 64 ans pour partir à la retraite. *Regards* revient sur la réforme et la contestation qu'elle suscite.

Francisco Garcia fait partie de l'équipe dirigeante de l'UNRPA, l'Union nationale des retraités et des personnes âgées. « Les retraités ont tout intérêt à se mobiliser en 2023 car l'augmentation des prix et l'inflation vont continuer, les réformes régressives organisent la liquidation rampante de la Sécurité sociale, la marchandisation de la santé, la destruction de la retraite par répartition, des services publics, le tout au détriment des besoins de la Nation, des actifs et des retraités, pour choyer les actionnaires du CAC 40 dont les dividendes atteignent des sommets ! » tonne-t-il.

L'annonce de la Première ministre, Élisabeth Borne, le 10 décembre, avive sa colère. Elle a déclaré qu'à compter du 1^{er} septembre 2023, l'âge légal de départ à la retraite va être relevé d'un trimestre chaque année pour atteindre 64 ans en 2030. La durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein sera portée à quarante-trois années dès 2027, l'âge de la retraite à taux plein sans décote restant fixé à 67 ans.

En 2030, celles et ceux qui ont commencé à travailler avant 16 ans pourront continuer à partir à la retraite à 58 ans. Mais celles et ceux qui ont commencé entre 16 et 18 ans ne pourront partir qu'à 60 ans et celles et ceux qui ont commencé entre 18 et 20 ans à... 62 ans. Isabelle, pigiste dans la presse, s'étrangle : « Je viens de découvrir que je vais devoir travailler jusqu'à 67 ans si je veux avoir une retraite à taux plein. En 1991, quand je suis entrée sur le marché du travail après mes années de fac, j'avais en tête que trente-sept années et demie de cotisation suffiraient... »

Le report de l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation s'appliqueront aussi aux agent-e-s des trois fonctions publiques. Le mode de calcul des pensions des fonctionnaires reste inchangé (les six derniers mois sans prise en

compte des primes). Innovation : les fonctionnaires qui le souhaitent pourront désormais travailler jusqu'à 70 ans (la limite d'âge actuelle est de 67 ans). Le gouvernement prévoit la fermeture progressive des régimes spéciaux de retraite (RATP, électriciens et gaziers, Banque de France...) pour les nouveaux et nouvelles embauché-e-s à partir de septembre 2023. Pour les salarié-e-s actuels des régimes spéciaux, la durée de cotisation va être allongée selon un calendrier qui sera négocié.

Élisabeth Borne l'a annoncé comme une mesure sociale importante : 1 200 euros vont être accordés aux plus bas salaires. Il importe cependant de nuancer l'information. Ce montant ne sera attribué que si tous les trimestres ont été cotisés. Cela exclut d'office une carrière en dents de scie, un arrêt de travail pour élever des enfants, des problèmes de santé importants... La Première ministre n'a pas précisé si les deux millions de retraité-e-s actuels ayant fait des carrières au salaire minimum seront concernés par ces 1 200 euros.

Pas de problèmes pour financer les retraites

Les arguments déployés pour la mise en place de la réforme pointent l'âge de la retraite dans les autres pays européens : 65 ans en Espagne, 66 en Irlande, 67 en Allemagne et en Italie, pour ne citer que ceux-là. Or, l'histoire montre que la durée du temps de travail a été divisée par deux au cours du siècle passé dans notre pays et qu'on a pourtant multiplié la production de la richesse par cinquante. La solution pour rester compétitif ne serait donc pas de travailler plus, mais de travailler tou-te-s, selon les syndicats qui réfutent aussi l'argument financier avancé par le gouvernement. En effet, le Conseil d'orientation des retraites (COR) l'assure : le système des retraites n'est pas en danger car le déficit qui s'annonce est faible et temporaire.



Pour la première fois en douze ans, les syndicats opposent un front uni contre le gouvernement qui



La réforme des retraites sera présentée au Conseil des ministres le 23 janvier et devrait être discutée à l'Assemblée nationale en février. Le débat parlementaire s'annonce houleux. Du côté des citoyen-ne-s, l'augmentation des petites pensions et la promesse d'une meilleure prise en compte de la pénibilité n'atténuent en rien une exaspération

exacerbée par l'importante augmentation des prix des derniers mois. Un récent sondage de BFMTV révèle que près de deux tiers des Français-e-s sont hostiles à la réforme et que 60 % des personnes sondées approuvent la mobilisation du jeudi 19 janvier. Le bras de fer ne fait que commencer. ●

Joëlle Cuvilliez

VOUS AVEZ DIT

Sarah, chômeuse

« J'ai 56 ans. Mes trimestres sont validés pour la retraite, mais pas mes indemnités. Ça veut dire que depuis dix mois, l'assurance retraite enregistre 0 euro pour ma retraite. Je suis coincée entre la réforme des retraites et celle de l'assurance chômage. C'est très angoissant. »

Sofiane, auto-entrepreneur

« J'ai eu un CAP de menuisier à 17 ans. Après, j'ai eu beaucoup d'expériences professionnelles et aujourd'hui, je suis auto-entrepreneur. Je fais de l'aide au bricolage. J'avais prévu de partir à la retraite en 2026 avec une petite pension. Si j'ai bien compris, avec la réforme, pour l'obtenir, il faudra que je travaille jusqu'en 2030. »

Reforme contestée

Le mot du maire

Une réforme des retraites à rejeter !

« La réforme des retraites du gouvernement est une réforme « idéologique ». Si ce n'était qu'une histoire de déficit, il suffirait de prendre l'argent là où il s'accumule depuis plusieurs décennies, chez les grandes fortunes, en rétablissant l'ISF par exemple.

Mais l'ambition du gouvernement est autre. Il veut en finir avec notre système de solidarité où une part des richesses créées par les actif-ve-s permet à celles et ceux qui ont travaillé l'essentiel de leur vie de profiter d'un peu de temps libre mérité. Il veut au contraire construire un système où chacun va épargner (avec les risques de krachs financiers déjà vus) pour payer sa retraite.

Les conséquences sont claires. Plus vos salaires seront bas, plus vous devrez travailler longtemps pour pouvoir prendre votre retraite, avec une pension permettant à peine de vivre. Ainsi, une fois de plus, ce sont les catégories populaires qui vont trinquer. On nous parle d'allongement de la durée de vie. Mais celle-ci est inégale selon les catégories. Qui ne connaît pas un-e voisin-ne ou un-e ami-e usé par le travail, décédé à 61, 62 ans... C'est un fait : les 5% les plus pauvres ont 12,7 ans d'espérance de vie en moins par rapport aux plus riches. Cette réforme porte une vision de la société profondément injuste et inhumaine. Faisons le savoir. Refusons le mépris de nos vies et faisons entendre la voix de la solidarité. Rien n'est jamais écrit par avance. »

Historique

En 1930, le premier régime de retraite est mis en place. Les assuré-e-s doivent justifier d'une durée de cotisation de trente ans pour toucher une retraite à taux plein.

Après guerre, les ordonnances de 1945 créent la Sécurité sociale, dont l'assurance vieillesse est l'une des branches. Celle-ci ne concerne que les salarié-e-s du privé. Le régime par répartition adopté prévoit que les cotisations versées par les actif-ve-s servent à payer les pensions des retraité-e-s. L'âge minimum pour toucher sa retraite est de 65 ans.

En 1949, les caisses de retraites des professions indépendantes sont créées et en 1956, le minimum vieillesse.

En 1971, avec la réforme Boulin, la retraite passe de 40 à 50% des dix meilleures années.

En 1982, le gouvernement de gauche fixe l'âge de départ à la retraite à 60 ans et la durée de cotisation à trente-sept ans et demi.

En 1993, la réforme effectuée par Édouard Balladur pousse celle-ci à quarante ans.

En 2003, François Fillon aligne la durée de cotisation des fonctionnaires (trente-sept ans et demi) sur celle des travailleurs du privé (quarante ans).

La réforme de 2010 prévoit le recul progressif de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans, celle de 2014 augmente le nombre de trimestres qui passe progressivement de 166 à 172 pour les assuré-e-s nés entre 1958 et 1972.

Dans son programme de campagne des présidentielles en 2017, le candidat Macron avait annoncé qu'il ne toucherait pas à l'âge légal de 62 ans...



veut imposer une réforme jugée injuste et inadaptée par deux Français-e-s sur trois.

LES CHIFFRES

L'écart d'espérance de vie entre un cadre et un ouvrier est de **sept ans**.

Selon une étude de l'Insee, **12%** des personnes les plus pauvres meurent à **62 ans** ou avant, contre à peine **4%** des plus riches.



Le 11 décembre 2019, les Courneuvien-ne-s, déjà en lutte contre la réforme des retraites, rejoignaient le cortège de la manifestation unitaire de la Seine-Saint-Denis.

Chantal, agente d'entretien

« J'ai commencé à travailler à 16 ans. J'en ai 47. Travailler jusqu'à 64 ans me semble difficile, vu que j'ai déjà des problèmes de dos et de grandes douleurs dans le métacarpe. Et puis, je pense qu'il faut laisser la place aux jeunes... »

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S

Réforme des retraites : une aberration humaine et économique



Le gouvernement a annoncé sa nouvelle réforme des retraites. S'agit-il de taxer les superprofits? D'appliquer la cotisation retraite aux dividendes des entreprises du CAC 40? D'augmenter la part des cotisations patronales? Non, le gouvernement, en reculant l'âge pivot à 64 ans, augmentant la durée de cotisation à 43 annuités et instaurant les 67 ans pour celles et ceux n'ayant pas

réuni la totalité des trimestres de cotisation, se complaît dans la casse du service public. Une aberration du point de vue humain puisque la durée de vie en « bonne santé » est de 64 ans pour les hommes et 66 ans pour les femmes. En outre, à 64 ans ce sont déjà 29% des travailleurs les plus pauvres qui sont décédés, 15% des travailleuses. Ainsi, pour un nombre significatif de salarié-e-s, si cette réforme passait, l'accès à la retraite pourrait se faire... après la mort! Une aberration économique, puisque plus de 35% des salarié-e-s sont privés d'emploi avant 60 ans. Ce qui sera « économisé » sur la retraite devra donc être compensé par une hausse des prestations sociales et de santé. Et ce, particulièrement dans nos villes populaires. L'heure est à la mobilisation générale pour la défense de notre service public des retraites. Avec, comme premier rendez-vous, la manifestation syndicale unitaire du 19 janvier puis la marche du 21. Aux antipodes de cette remise en cause des conquêtes sociales, je vous souhaite au nom du groupe nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches. ●

Sonia Tendron, conseillère territoriale de Plaine Commune

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Belle et heureuse année 2023!



Dans une période déjà lourde d'inquiétudes en raison de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie, qui aurait pu prédire que le gouvernement ferait de la réforme des retraites sa priorité? C'est pourtant ce moment qu'il choisit pour reporter l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et, de fait, réduire le montant des pensions de celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt

et exercé les métiers les plus durs. Alors, pour le contraindre à renoncer à ce projet injuste et brutal, une vaste mobilisation portée par l'unité des syndicats et de la Gauche s'engage. Elle est indispensable si l'on veut réaliser nos vœux d'une vie meilleure. Une vie où la santé, le soin, les liens, l'éducation, la dignité au travail seraient au cœur de tout. Une vie où les combats en matière de solidarité, d'égalité et de justice seraient prioritaires. Comptez sur les élus Socialistes, Écologistes et Citoyens de La Courneuve pour vous défendre et continuer de développer des projets d'avenir pour notre ville. Je vous invite à nous retrouver dimanche 22 janvier à 11h au Gymnase El-Ouafi pour célébrer ensemble cette nouvelle année. ●

Stéphane Troussel, Président du Département de Seine Saint Denis. Conseiller municipal de La Courneuve

GROUPE UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



GROUPE « ENSEMBLE, RÉINVENTONS LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLU « L'AUDACE DE L'ESPOIR »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Contrats courneuviens de réussite

Un coup de pouce pour les jeunes

Les contrats courneuviens de réussite (CCR) sont un dispositif d'accompagnement individuel de tout jeune âgé de 16 à 30 ans pour l'aider dans son projet de vie. En 2022, 87 projets ont été financés, dont 48 permis de conduire, 2 créations d'activité, 2 formations, 4 projets collectifs et 31 pour mener des études. En contrepartie, les jeunes s'engagent à participer à la vie citoyenne locale. Une commission d'attribution a eu lieu en novembre dernier. Voici trois portraits parmi les lauréat-e-s de cette session.

Nicolas Liébault

Teima Labou

« J'ai acquis une passion pour le droit international! »



L. D.

Née en 1998 à Saint-Denis, Teima Labou a toujours habité rue Chabrol, où elle vit avec son père retraité, sa mère agente d'entretien, un petit frère en école d'infirmier et une grande sœur interne en médecine. Bac littéraire en poche, elle s'oriente vers le droit en 2019 et réussit ses examens « de manière assez tranquille ». C'est son année d'échange au Canada en troisième année qui est déterminante : elle l'oriente vers un master en droit international. Ce voyage avait d'ailleurs déjà été financé par un CCR. L'an prochain, elle s'envolera pour la Corée du Sud pour un stage de trois mois à Incheon. Il se déroulera à la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), spécialisée dans la région asiatique et pacifique. Elle y intégrera le secrétariat général, où elle assistera le bureau juridique. À l'issue de cette expérience, elle aimerait travailler dans une organisation internationale. Les stages aux Nations unies n'étant pas rémunérés, cette nouvelle contribution du CCR va l'aider à financer son voyage, son loyer et ses dépenses quotidiennes. En retour, elle s'est engagée à aider au Secours populaire.

• Aide du CCR : 900 euros

Lotfi Bibi Triki

« Je veux utiliser les sciences pour répondre à des problèmes concrets! »



L. D.

Né en 2004 à Bondy, Lotfi Bibi Triki habite aux 4000-Sud avec sa famille. Sa mère est accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) et son frère fait des études de médecine. Scolarisé en primaire et en secondaire à Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Saint-Denis, il est d'emblée le plus à l'aise dans les matières scientifiques. En terminale, il apprécie son professeur de physique-chimie qui, avec pédagogie, blagues et parfois hors-sujet, leur raconte des histoires sur Isaac Newton. Après avoir obtenu son bac l'an dernier, il entre en première année de préparation intégrée à l'ESME Sudria, une école d'ingénieur-e-s à Paris. Il a choisi cet établissement privé généraliste pour pouvoir découvrir différents domaines. Le CCR va lui permettre de prendre en charge une partie des frais d'inscription élevés (9000 euros), et sa bourse une autre partie. À l'issue de ses études, il pense se spécialiser dans les énergies ou l'ingénierie financière, mettant à profit les mathématiques pour « créer des algorithmes pour le secteur bancaire ». En retour, il travaille comme bénévole pour les Restos du cœur où il a déjà effectué quelques heures.

• Aide du CCR: 1 900 euros

Sara Abou Galila

« J'aime tout ce qui est minutieux et prendre mon temps! »



L. D.

Née en 1998, Sara Abou Galila a grandi à La Courneuve. Elle s'inscrit d'abord en lycée professionnel « en accueil, par dépôt », et obtient son bac. Puis elle effectue une année d'université en anglais mais, selon elle, « c'était beaucoup trop scolaire ». Elle a alors un déclic lors d'un voyage Erasmus en Irlande, au cours duquel elle effectue un stage en pâtisserie. « À l'école, on ne nous expliquait pas qu'on pouvait faire une formation en pâtisserie et en cuisine. Je me suis dit que ce n'était pas trop tard. » En 2021-2022, elle passe son CAP pâtisserie au Campus des métiers et de l'entreprise de Bobigny. Cette année, elle poursuit par une alternance à la boulangerie La belle époque, en mention complémentaire, et a décidé de créer, en parallèle, son propre salon de thé au sein du Space Food, situé au 10-12, mail de l'Égalité. Son nom : Les merveilles de Sara. Un premier CCR lui avait permis d'acheter du matériel professionnel pour son CAP. Grâce à cette nouvelle aide, elle va acquérir des ustensiles et des ingrédients pour son salon. « Les habitants de la ville vont, j'espère, apprécier le salon car c'est quelque chose qu'il n'y a pas à La Courneuve », se réjouit la jeune pâtissière.

• Aide du CCR: 1 000 euros

VOUS AUSSI, POSTULEZ!

Renseignements au Point information jeunesse (PIJ) : 61, rue du Général-Schramm. Tél. : 01 49 92 60 75 ou 06 11 31 90 15. / ccr@lacourneuve.fr

École municipale d'éducation physique et sportive

L'école du savoir-être

Tous les mercredis, pendant le temps scolaire, l'École municipale d'éducation physique et sportive (Emeps) propose de nombreuses activités aux enfants de 4 à 11 ans. Elle leur permet aussi d'apprendre à vivre avec les autres et à devenir autonomes.



Quatre cents enfants profitent des activités de l'Emeps chaque mercredi.

Mercredi après-midi, gymnase Béatrice-Hess. Tous les espaces sont occupés par des groupes d'enfants en pleine pratique sportive. Ils et elles sont inscrits à l'École municipale d'éducation physique et sportive, l'Emeps. La moitié exactement sont des filles.

« L'Emeps, c'est cinq groupes d'âge différents, résume Nicolas, responsable du secteur Éducation sportive à la Direction des sports. Les mini-babies sont en moyenne section maternelle, les babies en grande section maternelle, puis il y a le groupe des 6 ans (les CP), celui des 7-8 ans (les CE1 et CE2) et celui des 9-11 ans (les CM1 et CM2). » Pour encadrer ces quatre cents enfants, vingt-cinq éducateur-riche-s sportifs, maîtres-nageur-euse-s, étudiant-e-s en Staps sont mobilisés.

Trois activités, parmi lesquelles la natation figure toujours, sont proposées selon des cycles qui courent d'une période de vacances scolaires à l'autre. De la rentrée à la Toussaint, les enfants vont par exemple s'initier aux arts du cirque, à l'athlétisme et iront à la piscine. Des vacances de la Toussaint à celles de Noël, ils et elles feront du basket-ball, de la gym et iront toujours

à la piscine. Puis il y aura foot, course d'orientation et piscine, etc.

Step, gymnastique au sol, gymnastique aux agrès, danse, handball, tennis de table, acrosport, judo, vélo, etc. font aussi partie de la diversité des propositions. Toutes vont de pair avec une pédagogie axée sur le savoir-être, le respect de l'autre. Dans « école municipale d'éducation physique et sportive », il y a deux maîtres-mots : école et éducation. « On intègre la performance dans nos ateliers, mais on croit beaucoup aux débats, au droit à la parole, au développement de l'esprit critique et de l'argumentation, explique Jean-Luc, le coordinateur de l'Emeps. On dépasse là le cadre de l'activité sportive. On veut apprendre aux enfants à apprendre, les rendre autonomes. »

Prêt de matériel pour les parents

L'Emeps espère que chaque enfant suivra le cursus le plus long possible, et au moins de 6 à 11 ans. « Cela représente trente-trois mercredis par saison ; multipliés par cinq saisons et sachant qu'une séance de natation dure quarante-cinq minutes, cela permet aux enfants non seulement d'apprendre à nager, mais aussi d'aller plus

loin », note Clément, le chef de bassin. Là encore, la philosophie qui prévaut est de prendre le temps nécessaire pour qu'ils et elles aient plaisir à jouer dans l'eau, avant d'acquérir les différentes nages puis, pourquoi pas, les gestes du sauvetage, le water-polo ou le plongeon. Depuis sa création en 1969, l'Emeps n'a cessé d'évoluer : les enfants, aujourd'hui, disposent de matériel pour se filmer et observer si leurs

gestes sont bons, acquis ou à revoir. Durant les vacances, elle prête du matériel aux parents qui souhaitent s'entraîner au parc Georges-Valbon avec leurs petit-e-s. Des contenus d'apprentissage sont compilés, qui servent aux stagiaires. Et puis, grâce au ramassage en car, ce sont les enfants d'une même tranche d'âge de tous les quartiers qui se retrouvent rassemblés... ● Joëlle Cuvilliez



DONNER DU SENS À LA PRATIQUE SPORTIVE

Olivier Noiret, le nouveau responsable du Service des sports, est entré en fonction le 2 janvier.

Initialement éducateur sportif, il a travaillé pendant plus de vingt ans en école primaire, a été coordinateur de formation pour le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) pendant douze ans avant de retourner sur les bancs de l'université pour passer un master Staps sur les politiques territoriales. Il est ensuite devenu directeur délégué au secteur éducatif de la ville de Fosses (95). Attaché à la notion de service public, il définit le sport comme un outil qui permet aux enfants d'apprendre à vivre ensemble. « La performance, c'est pour soi, précise-t-il. Ce qui est intéressant, c'est la performance sociale. » Il souhaiterait porter la pratique sportive auprès du plus grand nombre possible de publics, dans tous les quartiers.



Activité phare, la natation est proposée avec deux autres sports à chaque cycle.

Culture

Soirée au Louvre : une nuit étoilée

Vendredi 13 janvier, un groupe de l'antenne Jeunesse de la Maison pour tous Youri-Gagarine et des usager-ère-s de la médiathèque Aimé-Césaire sont allés à « La Nuit des Choses », une nocturne étonnante organisée au Louvre.



Des Courneuvien-ne-s ont eu l'occasion de visiter plusieurs expositions dans le cadre du dispositif « Une saison avec le Louvre ».

Sadjema a 13 ans. Elle est au collège Jean-Vilar. Le 13 janvier, c'était la première fois qu'elle entrait au Louvre, impressionnée. Venue avec ses camarades pour découvrir l'exposition « Les choses, une histoire de la nature morte », elle a insisté pour voir d'abord les grands classiques, *La Joconde*, *la Victoire de Samothrace*, *la Vénus de Milo*... Les animateurs encadrants et les deux étudiants en architecture, membres de l'association Tepop (Territoire à énergie populaire) qui les accompagnaient, ont accepté sans hésiter. Depuis deux ans, Tepop travaille avec les jeunes de la MPT Youri-Gagarine sur les pratiques sportives informelles dans l'espace public ou la question du genre dans le sport et, ensemble, ils conçoivent des maquettes d'équipements sportifs. De leur côté, Salma et Inès, toutes deux au lycée, avaient déjà vu *Le Radeau de la Méduse*, de Géricault, et *La Liberté guidant le peuple*, de Delacroix. Mais elles n'ont

pas boudé leur plaisir et ont guidé leurs camarades avec enthousiasme jusqu'au département d'égyptologie où ils ont pu prendre la mesure du génie archéologique des Égyptiens de l'Antiquité.

Pendant ce temps, le groupe des usager-ère-s de la médiathèque Aimé-Césaire visitait l'exposition « Les choses, une histoire de la nature morte », qui invite les visiteurs « dans le sillage des artistes, à prendre les choses au sérieux » en les plongeant dans un étonnant univers conçu pour « imaginer, croire, douter, rêver et agir ». Pas moins de 170 œuvres, de la Préhistoire au XXI^e siècle!

Devant le tableau *La Chambre de Van Gogh à Arles*, Guy, qui fait partie du groupe peinture à la Maison Marcel-Paul, n'a pas caché sa joie : « Un tableau de Van Gogh ! C'est très agréable d'être là ! Nous avons de la chance... ». Nadège intervient : « C'est très dense. Ou peut-être que ça nous paraît dense parce que juste avant, on est allés voir l'exposition "Splendeurs des

oasis d'Ouzbékistan". Une merveille ! Mais dans cette exposition sur les choses, j'aime bien la diversité des propositions... »

Un petit musée en circulation

Salma, Inès, Sadjema, Guy, Nadège et les autres ont en fait bénéficié du dispositif « Une saison avec le Louvre ». Entre septembre 2022 et l'été 2023, le musée le plus visité au monde propose en effet des activités et des interventions à La Courneuve. Minimisée de reproductions, le « Louvre en boîte » est par exemple actuellement à la médiathèque John-Lennon. Il passera ensuite à la Maison de la citoyenneté James-Marson, puis dans les Maisons pour tous Youri-Gagarine et Cesária-Évora. L'exposition « Chefs-d'œuvre du Louvre », aujourd'hui à la Boutique de quartier, permet une première découverte des tableaux. Une exposition itinérante de reproductions circule aussi dans des établissements scolaires. « Des médiatrices sont venues animer des ateliers

l'an passé et on va pouvoir reproduire des activités et des jeux qu'elles nous ont montrés », a précisé Thomas, animateur à la médiathèque Aimé-Césaire.

De nombreux acteurs de la ville, comme Le Flash ou Les Compagnons bâtisseurs, ont répondu à l'invitation de participer à cette saison culturelle particulière. Trois classes de grande section de la maternelle Joliot-Curie suivent aussi un parcours intitulé « La classe, l'œuvre », qui sensibilise les élèves à une œuvre. Au sortir de l'exposition, une surprise attendait les deux groupes de Courneuvien-ne-s. Dans le hall du Louvre, sous la pyramide, le phénomène de l'électro française, le producteur et compositeur Thylacine, campé derrière ses machines, avait lancé samples et loops face à un public compact. Histoire que les corps longtemps figés devant les œuvres magistrales se déploient grâce à la musique, avant de rentrer chez soi. ●

Joëlle Cuvilliez

Recensement

Une démarche nécessaire

Entre le 19 janvier et le 25 février, un-e agent-e recenseur est susceptible de se présenter à votre domicile afin de collecter des données sur vous-même et vos conditions de vie et de logement.



Léa Desjours

Dans les communes de plus de 10 000 habitant-e-s, chaque année, 8 % des adresses sont tirées au sort par l'Insee pour être recensées. À partir du 19 janvier et jusqu'au 25 février, des agent-e-s recenseurs déposeront donc dans les boîtes aux lettres des personnes tirées au sort un courrier pour les informer de leur passage. Puis, munis de leur carte officielle, ils et elles se présenteront à leur domicile, où ils et elles remettront soit :

- les documents nécessaires pour répondre par Internet sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr (gratuit)
- les questionnaires papier concernant le logement à recenser et les personnes qui y résident. Un rendez-vous sera fixé pour le récupérer.

Répondre est obligatoire

Il est obligatoire de remplir le questionnaire, sous peine d'une amende de 38 euros. Les données recueillies sont confidentielles, les informations personnelles protégées et les questionnaires remis à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. Les données recueillies ne pourront donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

À quoi cela sert-il ?

Le recensement permet de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement, et d'ajuster

l'action publique locale à ses besoins. Savoir combien de personnes vivent à La Courneuve donne ainsi la possibilité d'estimer la taille des équipements nécessaires comme les écoles, les logements, les organismes de santé, etc. De plus, le montant des dotations financières de l'État au budget de la commune dépend du nombre d'habitant-e-s, de même que le nombre d'élue-e-s au conseil municipal.

Qu'indique le dernier recensement ?

Il fait état de 45 053 habitant-e-s à La Courneuve. Deux quartiers ont vu leur population augmenter à un rythme très rapide entre 2013 et 2019 : les Quatre-Routes (+18,2 %) et la Gare (+17,9 %). Sont par ailleurs constatées la baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans, une forte augmentation du nombre d'enfants en âge d'aller à l'école élémentaire (+18 %) et du nombre d'adolescent-e-s âgés de 11 à 17 ans, une légère diminution du nombre de jeunes de 18 à 24 ans et une forte croissance de la population âgée de 55 à 79 ans. Plus d'un tiers de la population courneuvienne a moins de 20 ans (31,3 %). Le recensement établit également qu'il y a près de 16 500 logements dans notre ville : 3 500 logements ont été construits depuis 2007, ce qui représente plus de 20 % en cinq ans. ●

Les résultats du recensement de la population sont consultables sur le site de l'Insee (www.insee.fr).



La Poste

Des changements dans l'offre de courrier

La nouvelle année est marquée par l'apparition de la lettre « Service Plus » (un service de courrier suivi pour la livraison en France à J+2 de documents et petites marchandises, timbre turquoise) et par la disparition des lettres économique (timbre gris) et prioritaire (timbre rouge). Cette dernière offre n'est disponible qu'en ligne et en bureau de poste, avec l'« e-lettre rouge » : il faut préparer et payer son courrier en ligne avant 20 heures, courrier qui est ensuite imprimé, mis sous pli et affranchi par La Poste pour arriver le lendemain chez son destinataire. Cette lettre prioritaire dématérialisée coûte 1,49€ contre 1,43 € pour le timbre rouge basique. Les autres tarifs sont de 1,16€ pour le timbre vert (écologique – J+3), de 1,80 € pour le timbre violet (international) et de 2,95 € pour le timbre turquoise. ●

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE
CONSULTER MONPHARMACIEN-IDF.FR

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

• Place du Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

• Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.
MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.
Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

• M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : maire@lacourneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire est à remplir à l'accueil de la mairie.

• M^{me} la députée, **Soumya Bourouhara**, reçoit sur rendez-vous. Tél. : 01 42 35 71 97

• M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@lacourneuve.fr

MÉDIATHÈQUE JOHN-LENNON

Mardi, de 14h à 19h, mercredi et samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi, de 14h à 18h. Fermée les lundis, jeudis et dimanches. 9, av. du Général-Leclerc.

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s se tiennent tous les mercredis et jeudis sans rendez-vous (sauf période scolaire) de 16h à 18h. L'accueil des usager-ère-s a lieu à l'hôtel de ville de 15h30 à 16h pour être pris en permanence le même jour.

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite. Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité. RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matin du mois, de 8h30 à 12h. Contacter l'UT Habitat de La Courneuve. Tél. : 01 71 86 37 71.

MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi, de 14h à 20h, mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h, jeudi, de 14h à 18h, dimanche, de 14h à 18h à partir du 17/10. 1, mail de l'Égalité.



19 ET 20 JANVIER

SPECTACLE LE JARDIN DU POSSIBLE

Un jardinier muet parcourt un jardin constitué de végétaux et de minéraux éclairés sur le sol, construisant et déconstruisant des paysages, en fonction de ses rencontres avec les matières ou avec les visiteurs.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 9h30 et 11h.

À PARTIR DE 18 MOIS

20 JANVIER

MUSIQUE JAZZ

La brasserie Neofelis vous propose une soirée jazz avec : Puechavy, Velandia, Burkhardt.

20, rue Jules-Ferry, à 20h.

21 JANVIER ET 11 FÉVRIER

CONFÉRENCE TROUBLES « DYS »

La Maison de l'Éducation et l'association AGIR organisent une conférence sur les troubles DYS (dyslexie, dysorthographe, troubles d'attention, etc.) : mieux les comprendre pour mieux les accompagner.

Maison de la citoyenneté James-Marson, de 9h à 12h.

21 JANVIER ET 4 FÉVRIER

ATELIER DANSE ORIENTALE FUSION

Le CCR 93 vous invite à venir participer à une pratique culturelle et sportive menée par Linda Faoro pour les débutant-e-s ou à venir enrichir son langage chorégraphique pour les intermédiaires/ professionnel-le-s.

Auditorium du conservatoire d'Aubervilliers, 5, rue Édouard-Poisson, de 10h30 à 12h30 pour les débutant-e-s et de 13h30 à 16h30 pour les intermédiaires.

Information et préinscription : www.crr93.fr

21 JANVIER

CONCERT MANDINGUE FUSION

La brasserie Neofelis vous propose une soirée mandingue fusion avec : Triofoia.

20, rue Jules-Ferry, à 20h.

23 JANVIER

CONCERT CAN YOU HEAR ME ?

La contrebassiste Joëlle Léandre poursuit sa résidence de création au CRR 93 et nous embarque cette fois-ci dans l'aventure *Can You Hear Me?*

Auditorium du conservatoire d'Aubervilliers, rue Édouard-Poisson, à 19h30.

Entrée gratuite sur réservation à reservations@crr93.fr ou au 01 48 11 04 60.

DU 23 AU 28 JANVIER

CULTURE MICRO-FOLIE À VILAR

Dans le cadre du développement des micro-folies Seine-Saint-Denis, celle installée au collège Jean-Vilar de La Courneuve ouvre ses portes. Vous y découvrirez un musée numérique et interactif en libre accès ainsi qu'un fab lab et des ateliers créatifs.

Collège Jean-Vilar.

DU 23 JANVIER AU 30 JANVIER

PÔLE SUP'93 PORTES OUVERTES

Venez rencontrer les enseignant-e-s et étudiant-e-s du Pôle Sup'93.

41, avenue Gabriel-Péri à La Courneuve et 5, rue Édouard-Poisson à Aubervilliers.

Information et inscription sur www.polesup93.fr

23, 24, 26 ET 27 JANVIER

SPECTACLE L'ÎLE DES ESCLAVES

La compagnie Les Enfants du paradis vous invite à plusieurs représentations de *L'île des esclaves*, de Marivaux.

La Comète, à 20h le 23 janvier, à 14h30 et 20h le 24 janvier et à 14h30 les 26 et 27 janvier.

Entrée libre sur réservation à lacomete@lacourneuve.fr ou au 06 52 27 12 15.

24 JANVIER

MÉDIATHÈQUE SÉANCE DE JEUX VIDÉO

La médiathèque vous invite à venir jouer seul-e ou à plusieurs aux jeux vidéo sur consoles.

Médiathèque Aimé-Césaire, 1, mail de l'Égalité. Inscription au 01 71 86 37 37.

25 JANVIER

RENCONTRE OUM KALTHOUM

Rencontre en présence d'Ariane Zevaco, anthropologue des circulations musicales et poétiques, programmatrice musicale de musiques du monde, à propos de l'artiste Oum Kalthoum.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 14h. Un goûter suivra.

RÉUNION SECTEUR CONVENTION

Les copropriétaires du passage de la Croix-Blanche sont invités à une réunion publique sur l'aménagement du quartier.

Salle Philippe-Roux, à 18h.

MÉDIATHÈQUE LOUVRE EN TABLETTES

La médiathèque vous propose une visite guidée virtuelle du musée, sur tablettes.

Médiathèque John-Lennon.

Inscription au 01 71 86 34 70.

CONCERT LES QUATRE SAISONS

Ce concerto pour violons vous sera interprété par l'orchestre à cordes Opus 93.

Auditorium du conservatoire d'Aubervilliers, 5, rue Édouard-Poisson, à 19h30.

Entrée libre sur réservation : reservation@crr93.fr ou 01 48 11 04 60.

28 JANVIER

SPORT ÉTATS GÉNÉRAUX

Les États généraux du sport se poursuivent. À cette occasion, la municipalité organise une rencontre pour conclure cette initiative et profitera de cette journée pour inaugurer le stade Nelson-Mandela.

Maison de la citoyenneté James-Marson, de 9h30 à 12h pour la rencontre. Inauguration du stade à 14h30.

RENCONTRE FORUM DE COPROPRIÉTÉ

Rendez-vous pour le 3^e Forum de la copropriété de La Courneuve ! Pour tout savoir et poser vos questions ou obtenir des informations essentielles.

Espace jeunesse Guy-Môquet, de 9h à 14h. Entrée libre.

CONCERT JAZZ

La brasserie Neofelis vous propose une soirée jazz avec : Darwaza.

20, rue Jules-Ferry, à 20h.

JEUNESSE SAMEDI DÉCOUVERTE

Visite d'une exposition sur l'art urbain à l'Hôtel de ville de Paris.

Plus d'informations à l'accueil du PIJ.

30 JANVIER

MUSIQUE CARTES BLANCHES

Le Pôle Sup'93 propose des cartes blanches aux étudiant-e-s quels que soient leur cursus ou leurs domaines, pour leur permettre de jouer, sur une scène publique, un répertoire de leur choix.

Auditorium du conservatoire d'Aubervilliers, 5, rue Édouard-Poisson, de 16h à 21h.

31 JANVIER

MÉDIATHÈQUE ATELIER NUMÉRIQUE

La médiathèque Aimé-Césaire anime un atelier numérique pour rédiger et améliorer son CV.

Médiathèque Aimé-Césaire, de 17 à 19h.

2, 9 ET 16 FÉVRIER

ATELIERS PAPOTO

Si vous êtes parents d'enfants de 0-6 ans et que vous souhaitez en savoir plus sur le développement de l'enfant, échanger et parler d'éducation entre parents et avec une professionnelle, venez papoter avec nous !

Maison de l'éducation, 113, avenue Jean-Jaurès, à 9h30. Inscription et renseignements : 01 49 92 60 05 ou Gaëlle de Papoto au : 06 82 01 38 73.

7, 8 ET 9 FÉVRIER

CITOYENNETÉ COMMENT ÇA VA ?

Rencontres entre les habitant-e-s, le maire et les élu-e-s.

- le 7 février, à 18h30 : rendez-vous à la Maison pour tous Cesária-Évora pour le quartier des 4000-Nord et au centre culturel Jean-Houdremont pour les 4000-Sud.

- le 8 février, à 18h30 : rendez-vous à l'école Charlie-Chaplin pour le quartier de la Gare et à la Maison de la citoyenneté James-Marson pour le quartier Centre-ville.

- le 9 février, à 18h30 : rendez-vous à la Boutique de quartier des Quatre-Routes pour les Quatre-Routes/Rateau et à la Maison pour tous Youri-Gagarine pour les Quatre-Routes/Anatole-France.

JUSQU'AU 8 FÉVRIER

FORMATION INSCRIPTION AU BREVET DE SURVEILLANT DE BAIGNADE

Le Service des sports propose une formation aquatique aboutissant au Brevet de surveillant de baignade.

Inscription au Service des sports au 01 49 92 60 80. Tarif : 60 €.

14 FÉVRIER

MUSIQUE CONCERT'O DÉJ

Pause déjeuner en musique proposée par les étudiant-e-s du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve et du Pôle Sup'93.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 12h30.

16 FÉVRIER

MAIRIE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire et l'équipe municipale se réunissent.

Salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 19h30.

JUSQU'AU 22 MARS

EXPOSITION « COUCOU, DEBOUT, GENOU ! »

De manière joyeuse et ludique, Lucie Félix vous invite dans son univers au graphisme simple, épuré et coloré. Place à l'imaginaire avec une interprétation grandeur nature de ses livres-objets. Il s'agit d'expérimenter ici d'autres manières de lire et de (se) raconter des histoires, que l'on soit grand ou tout-petit.

En collaboration avec le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.

Médiathèque Aimé-Césaire.

JUSQU'AU 26 AOÛT

LECTURE « HISTOIRES COMMUNES »

Le festival de contes « Histoires communes » revient dans les médiathèques de la communauté d'agglomération.

Retrouvez le programme complet sur www.mediatheques-plainecommune.fr

MICRO-FOLIE SEINE-SAINT-DENIS

NOUVEAU À LA COURNEUVE ! MUSÉE NUMÉRIQUE ET FABLAB AU COLLÈGE JEAN VILAR

PORTES OUVERTES DU 23 AU 28 JANVIER DE 11 H 30 À 17 H

Collège Jean Vilar
6 rue Suzanne Masson

VENEZ EN FAMILLE
Accès et ateliers gratuits

la Courneuve

Le journal de La Courneuve

regards

38, av. de la République - 93126 La Courneuve Cedex
Tél.: 01 49 92 61 40 - Fax: 01 49 92 62 12

Web: www.lacourneuve.fr

Courriel: regards@lacourneuve.fr

Direction de la publication: Gilles Poux
Direction de la rédaction: Pascale Fournier
Conception éditoriale et graphique: Babel
Rédaction en chef: Pascale Fournier
Rédaction en chef adjoint: Nicolas Liébault
Rédaction: Joëlle Cuvilliez, Mariam Diop, Isabelle Meurisse, Olivia Moulin

Secrétariat de rédaction: Stéphanie Arc
Maquette: Farid Mahiedine
Photographie: Léa Desjours
Photo de couverture: Léa Desjours
Ont collaboré à ce numéro: Jeanne Frank, Meyer, Ornella Tirante

Pour envoyer un courriel à la rédaction: prenom.nom@lacourneuve.fr
Impression: Public Imprim
Publicité: Médias & publicité - A. Brasero: 01 49 46 29 46
Ce numéro a été imprimé à 19 000 exemplaires.

Comment Cava?

On en parle dans le quartier

Rencontres entre les habitant·e·s, le maire et les élu·e·s

Février 2023 **18h30**

Mardi 7

4000 sud

Centre culturel
Jean-Houdremont
11, avenue du Général-Leclerc

4000 nord

Maison pour tous
Cesária-Évora
55, avenue Henri-Barbusse

Mercredi 8

Gare

École Charlie-Chaplin
13, rue Émile-Zola

Centre-Ville

Maison de la
Citoyenneté
James-Marson
33, avenue Gabriel-Péri

Jeudi 9

Quatre-Routes

Rateau

Boutique de quartier
des Quatre-Routes
1, rue Danielle-Mitterrand

Quatre-Routes

Anatole-France

Maison Pour Tous
Youri-Gagarine
56, rue Anatole-France

